

Axiom Contingent Capital

Fonds Commun de Placement

Part Z (EUR) - Code ISIN : FR0012695674

Société de Gestion : AXIOM Alternative Investments

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

- Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur l'horizon minimum de trois ans, un rendement égal ou supérieur, frais de gestion déduits, à celui de son indice de référence BofA Contingent Capital Index (coupon réinvesti) en tirant parti des opportunités majeures existantes sur le marché obligataire international ;
- La politique d'investissement du FCP consiste à sélectionner des obligations ou titres de créances émis par des institutions financières ; L'utilisation d'obligations subordonnées et notamment d'obligations dites Additional Tier 1 sera au cœur du processus d'investissement.
- Les obligations et autres titres de créances appartiennent à la catégorie « subordonnées financières », laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé. Une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers (créanciers privilégiés, créanciers chirographaires). Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires.
- L'acquisition ou la cession des obligations ou titres de créances repose sur une analyse interne du risque de crédit de l'émetteur. Le FCP pourra investir la totalité de l'actif sur tout type de qualité de titres de créances, notés par les principales agences de notation High Yield - titres réputés hautement spéculatifs - ou jugée équivalente par la Société ;
- Le FCP peut couvrir son risque crédit par l'intermédiaire de CDS (Credit Default Swap) ou exposer sa poche cash au marché du crédit avec des CDS ;
- Le FCP est en permanence exposé sur les marchés de taux des pays de l'OCDE ; plus particulièrement, sur les marchés de taux des pays de la zone euro, du Royaume-Uni, de la Suisse et des Etats-Unis. L'exposition sur chacun de ces marchés peut être de 100%. Pour les marchés des pays non membre de l'OCDE, l'exposition sera accessoire (moins de 10%) ;
- Une partie de l'actif pouvant être libellé dans des devises différentes de la devise de référence, le FCP sera couvert systématiquement contre ce risque. Cependant un risque accessoire existe.
- La gestion est complètement discrétionnaire. Suivant les conditions de marché et les opportunités, des arbitrages sont effectués ;
- Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité allant de 0 à 10 ;
- La durée de placement recommandée est de trois ans minimum ;
- L'OPCVM capitalise ses revenus ;
- Les demandes de souscription et de rachat de parts sont reçues à tout moment et centralisées le jour de valorisation, au plus tard à 12h00 et exécutées quotidiennement ;
- Ce FCP a pour classification : « obligations et autres titres de créances internationaux ».

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque faible,
rendement potentiellement plus faible



A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus élevé

- Ce fonds appartient à la catégorie de risque 5 du fait de son exposition globale aux marchés de taux au travers de titres spéculatifs appartenant à la catégorie « haut rendement » qui représentent un rendement élevé en contrepartie d'un risque de défaut plus important.
- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce FCP ;
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque" ;
- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
- L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque crédit : l'investisseur s'expose aux défauts des obligations choisies dans le portefeuille. Ce risque pourra représenter jusqu'à 100% du portefeuille. La réalisation de ce risque peut entraîner la baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

Risque de contrepartie : le fonds peut subir des pertes en cas de défaillance d'une contrepartie incapable de faire face à ses obligations contractuelles.

Risque de liquidité : il s'agit de la difficulté ou de l'impossibilité de réaliser la cession de titres détenus en portefeuille en temps opportun et au prix de valorisation du portefeuille, en raison de la taille réduite du marché ou de l'absence de volume sur le marché où sont habituellement négociés ces titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	10% maximum
Frais de sortie	10% maximum
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pouvez donc payer moins. Vous pouvez obtenir de votre conseiller ou de votre distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par l'OPVCM sur une année	
Frais courants	0.05% TTC par an*
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

* Le chiffre indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos en décembre 2017. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent ni les commissions de surperformance, ni les commissions de mouvement.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter au prospectus de ce FCP.

PERFORMANCES PASSES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Elles ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat des parts mais incluent les frais courants et les frais d'intermédiation ainsi que les éventuelles commissions de surperformance prélevées. Les calculs de performance sont réalisés en Euro coupons nets réinvestis

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS BANK SA – 1-3, place Valhubert – 75013 Paris
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Axiom Alternative Investments – 39, Avenue Pierre 1^{er} de Serbie – 75008 Paris ou à l'adresse électronique suivante : contact@axiom-ai.com
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.axiom-ai.com
- La responsabilité d'Axiom Alternative Investments management ne peut être engagée que si les déclarations contenues dans le présent document sont trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de ce FCP.
- Des informations sur les autres catégories de parts peuvent également être obtenues auprès de la société de gestion
- Les rapports annuels et semestriels de ce FCP sont disponibles auprès de la Société

Ce FCP est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Axiom Alternative Investments est agréée en France et réglementée par l'AMF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 6 février 2018